

Edito

La générosité doit rester une valeur forte de notre société



J'ai pu, à de nombreuses reprises ces dernières semaines, faire le constat de l'engagement et du dévouement des bénévoles sur les communes de notre circonscription. Cet engagement ne m'a pas surpris, ayant moi-même participé aux activités d'une association humanitaire par le passé.

Qu'il s'agisse des associations qui viennent en aide aux femmes victimes de violences (Solidarité Femmes Bassin à Audenge et Femmes Solidaires à La Teste), ou celles qui accompagnent les familles des enfants porteurs de handicap (M en Rouge à La Teste), ou encore celles qui apportent une aide financière et matérielle aux personnes en difficulté (le Comité d'Entraide de Lège-Cap-Ferret, les Restos du cœur à La Teste, le Secours Catholique à Arcachon), toutes jouent un rôle primordial pour la cohésion sociale et la solidarité sur notre territoire.

Celles-ci et tant d'autres participent à un formidable élan de générosité indispensable à la vie démocratique, sociale et culturelle de notre pays. Les bénévoles et les responsables de ces associations m'ont conforté dans l'idée que l'action politique et l'action associative ne peuvent être que complémentaires.

Sophie PANONACLE
Députée de la Gironde

Erosion côtière : légiférer pour mieux protéger

Dès le début de mon mandat, je me suis investie sur la protection du littoral et plus particulièrement sur le phénomène d'érosion côtière et ses conséquences pour nos territoires de l'Hexagone et en Outre-mer.

Deux communes de notre circonscription, La Teste-de-Buch et Lège-Cap-Ferret, sont directement exposées aux effets du recul du trait de côte. Elles ne constituent pas un cas isolé. 25% de nos côtes métropolitaines sont en effet soumises à ce phénomène naturel.

Les experts estiment unanimement qu'en 2025 le trait de côte pourrait avoir reculé de près de 20 mètres sur certaines parties de la côte sableuse.

Cette situation est accélérée par les effets provoqués par le réchauffement climatique, la montée du niveau des eaux et la violence de certains événements météorologiques.



Un phénomène naturel sous-estimé

L'occupation et les activités humaines peuvent aussi amplifier le phénomène : près de 9 millions de personnes vivent sur les façades maritimes. Cette pression démographique rend encore plus indispensable la prise en compte de l'évolution du recul du trait de côte dans les projets de territoire.

Nous n'avons pas suffisamment anticipé les conséquences du phénomène de l'érosion côtière. C'est pourquoi des biens et des personnes sont aujourd'hui directement menacés. L'immeuble le « Signal » à Soulac-sur-Mer en Gironde, régulièrement donné en exemple dans la presse, est le cas le plus emblématique d'une situation où perdure un vide législatif.

Il est apparu impératif, dans ce contexte, de répondre aux situations d'urgence provoquées par le recul du trait de côte et de proposer des dispositifs d'aménagement adaptés aux zones concernées.

Une proposition de loi pour y remédier

Aussi, j'ai souhaité engager la rédaction d'une nouvelle loi qui devra répondre à ces objectifs, en responsabilisant et en protégeant les élus locaux et les populations des communes littorales.

Ce travail législatif sera discuté au Parlement cet automne. Il est le fruit de multiples rencontres à l'Assemblée nationale et sur le terrain. Des échanges nombreux, lors d'auditions avec des experts, se sont révélés indispensables pour prendre la bonne mesure des problèmes. Enfin, un partenariat avec le Ministère de la Transition écologique et solidaire, le Ministère de la Cohésion des territoires et le Ministère de l'Action et des Comptes publics a permis d'aboutir à un texte global et équilibré.

D'autres auditions, notamment avec les représentants des élus locaux tels que l'Association des Maires de France et l'Association Nationale des Elus du Littoral, et avec les associations de protection de l'environnement, permettront d'expliquer la philosophie de la proposition de loi que je porte et de présenter les dispositifs associés.

Cette loi, une fois adoptée, occupera une place majeure aux côtés de la loi Littoral. J'ai ainsi la conviction qu'elle œuvrera à une meilleure protection de nos littoraux en faveur des générations futures. ■



Une vraie ambition pour la mer

Le 21 mars dernier, j'ai remis mon rapport d'application de la loi pour l'Economie bleue à Elisabeth Borne, Ministre des Transports. L'occasion d'annoncer de nouvelles pistes d'action pour l'avenir. Extraits.

« **A**doptée en 2016, les parlementaires de la précédente législature avaient accueilli la loi pour l'Economie bleue avec enthousiasme, conscients de l'importance d'une évolution positive de la compétitivité et de l'attractivité du pavillon français. En résumé, le « Osons la Mer » avait été entendu. Qu'en est-il aujourd'hui ? Les objectifs de cette loi ont été atteints. Il convient de saluer la bonne application globale des dispositions de celle-ci. Mais, force est de constater que le chemin à parcourir reste important si nous souhaitons réellement conduire une politique maritime ambitieuse. Je suis convaincue pour ma part que c'est la volonté du Gouvernement.

Moderniser les ports, une nécessité

J'ai en mémoire, Madame la Ministre, les propos d'Edouard Philippe lors de son discours d'ouverture des Assises de l'économie de la mer le 22 novembre au Havre. Ainsi disait-il : « Madame la Ministre des Transports le sait mieux que quiconque : notre objectif, c'est de changer le regard que nous portons sur nos ports. De ne plus les voir uniquement comme des gestionnaires d'infrastructures, mais comme des écosystèmes, des centres de services. Des écosystèmes capables d'attirer des investisseurs sur leur domaine, de livrer de vraies batailles commerciales ». Qu'il me soit permis de rajouter que nous aurons besoin de vous, Madame la Ministre, pour gagner cette bataille.

Il ne sera pas possible de faire l'économie d'une réflexion non seulement sur les ports eux-mêmes, leurs gouvernances, leurs investissements, mais sur l'ensemble de leurs environnements économique, administratif et sur le développement des réseaux de transports multimodaux. Les ports ont besoin de la mer. Ils ont aussi besoin de la terre, plus précisément du rail et des fleuves.



18 janvier 2018 : présentation du rapport aux membres du Cluster Maritime Français



21 mars 2018 : Remise du rapport à Elisabeth Borne, Ministre des Transports, en présence de Barbara Pompili, Présidente de la Commission Développement durable

L'Etat ne devra-t-il pas soutenir partout le transport combiné ferroviaire et fluvial ? Je crois savoir que c'est bien votre volonté. Là aussi, Madame la Ministre, vous êtes attendue.

Pour un transport maritime décarboné

La transition énergétique est aussi un enjeu majeur dans le domaine maritime. Préserver l'intégrité de l'Océan dont nous avons tant besoin pour les grands équilibres climatiques, et puis en même temps regarder ce que l'Océan peut nous offrir. Nous savons bien que la mer va générer des échanges accrus. Alors, n'hésitons pas dès maintenant à soutenir l'usage du gaz naturel liquéfié (GNL). N'hésitons pas à accompagner les grands ports maritimes et les ports régionaux dans la fourniture d'énergies propres pour les bateaux en escale. »

En effet, la France et 33 autres Etats se sont engagés lors du One Planet Summit à atteindre un transport maritime décarboné d'ici 2050, en signant la Déclaration Tony deBrum. Cette déclaration porte le nom de Tony deBrum, Ministre des Iles Marshall et Ambassadeur pour le Climat, afin de saluer sa mémoire suite à son décès en août dernier.

Le GNL constitue une vraie avancée par rapport au fioul lourd pour atteindre cet objectif, car il permet de réduire de 25% les émissions de CO2, de 80% celles d'oxyde d'azote, et intégralement les émissions de dioxyde de soufre néfastes pour la santé et l'environnement.

Suite à la conférence de suivi du One Planet Summit organisée par la Ministre Elisabeth Borne consacrée au transport maritime décarboné, j'ai souhaité réunir à l'Assemblée nationale les acteurs du secteur afin d'identifier les leviers d'action permettant de concrétiser la transition énergétique dans le transport maritime et fluvial.

Comme le rappelait Elisabeth Borne, « la mer est constitutive de la bonne santé de notre planète, et nous devons tout faire pour la préserver. Notre cap est la décarbonation, et nous devons mettre toute voile dehors pour y parvenir ».



14 février 2018 : Présentation du rapport aux membres de l'Association Nationale des Elus du Littoral (ANEL)



21 février 2018 : Question à Annick Girardin, Ministre des Outre-mer, sur le développement économique et stratégique des ports ultramarins



26 mars 2018 : Intervention d'Elisabeth Borne à la Conférence « Vers un transport maritime décarboné »



9 avril 2018 : Table ronde sur la mise en œuvre du GNL dans le transport maritime



21 février 2018 :
*Constitution du Groupe
d'études Economie maritime,
qui permet de rassembler
les députés de toutes
sensibilités politiques*



6 mars 2018 :
*Clôture du Tour de France
de l'Egalité, avec les Ministres
Marlène Schiappa
et Laura Flessel*



2 mai 2018 :
*Rencontre avec les membres
de Women's International
Shipping & Trading
Association (WISTA) France*



22 mai 2018 :
*Rencontre avec Surfrider
Foundation Europe sur
la transition énergétique
dans le transport maritime*

Visites littorales

Dans le cadre du Groupe de travail Littoral que j'anime, des auditions délocalisées avec visite des côtes sont organisées, afin de recueillir les recommandations des experts régionaux sur les différentes problématiques relatives au littoral.

Après la visite littorale du Bassin d'Arcachon (voir page 10), les députés membres du Groupe de travail se sont déplacés dans la région de La Baule pour étudier les questions d'urbanisme, d'aménagement et de submersion marine. Nous avons notamment pu échanger avec Yves Lainé, Maire du Pouliguen, sur ces sujets. ■



Violences sexuelles et sexistes : plaidoyer pour une loi

Le projet de loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes a été adopté à l'Assemblée nationale en première lecture. Il représente une incontestable avancée dans la protection de la dignité et de l'intégrité physique et psychique des françaises et des français.

L'objectif de ce nouveau texte législatif est de proposer des mesures concrètes et applicables afin de répondre à la persistance des violences sexistes et sexuelles, dont les femmes et les enfants sont trop souvent victimes. Deux chiffres illustrent l'ampleur de ces violences : 25 % des femmes âgées de 20 à 69 ans et 58 % des femmes âgées de 20 à 24 ans déclarent avoir subi des violences sexistes ou sexuelles dans l'espace public au cours des 12 derniers mois. Ces violences sont intolérables.

Il était donc indispensable d'apporter des réponses à un sujet de société qui, légitimement, fait débat dans un contexte émotionnel où les enfants sont concernés. Dans l'hémicycle, on a pu entendre que le Gouvernement n'allait pas assez loin dans ses intentions. Les débats passionnés ont pu faire oublier que notre pays est un Etat de droit et que le législateur ne peut pas, selon les circonstances, tordre le bras à notre Constitution.

- **Cette loi est équilibrée** car elle donne à notre droit pénal les moyens de sanctionner plus durement les auteurs d'infractions sexuelles tout en laissant la liberté aux juges d'exercer pleinement leur responsabilité. Gardons à l'esprit que la Justice doit rester indépendante.
- **Cette loi est juste** car elle allonge le délai de prescription pour les crimes sexuels commis sur mineurs. Le délai de prescription est porté à 30 ans après la majorité des victimes présumées.
- **Cette loi est forte** car elle renforce la pénalisation des agressions sexuelles et des viols commis par un majeur à l'encontre d'un mineur de moins de 15 ans.
- **Cette loi est novatrice** car elle crée une infraction pour verbaliser le harcèlement de rue, l'outrage sexiste.
- **Cette loi est protectrice** car elle lutte contre les « raids numériques » sur les réseaux sociaux dont sont principalement victimes les adolescentes et les adolescents.
- **Cette loi est sage** car elle prévoit son évaluation dès la deuxième année qui suit sa promulgation.

J'ai l'intime conviction que nous venons d'améliorer considérablement la répression des violences sexuelles et sexistes, dont les femmes et les enfants sont encore trop massivement victimes. ■

Un équipage de députés engagés pour une politique maritime ambitieuse



Une quinzaine de députés du groupe LaREM, membres de toutes les commissions, ayant toutes et tous en commun d'avoir leur attache sur une circonscription littorale et/ou sur l'un des grands ports maritimes français, se sont engagés pour faire avancer la politique maritime.

En qualité de rapporteure de la mission d'application de la loi pour l'économie bleue je suis à l'origine d'une mobilisation parlementaire dans le domaine du maritime. Le Premier ministre, Edouard Philippe, à qui j'ai présenté ce projet, a été particulièrement sensible à la création de cette « Team maritime ». Il a souhaité que le Secrétariat Général à la Mer m'accompagne dans nos travaux législatifs. Je me suis appuyée sur les orientations définies par le Comité Interministériel de la Mer (CIMER) pour répartir notre équipe en 7 petits groupes :

- **Les ports, leur transformation et leur modèle économique :**
avec Dominique David (Gironde, Finances),
Audrey Dufeu Schubert (Loire-Atlantique, Affaires sociales)
et Monica Michel (Bouches-du-Rhône, Affaires étrangères) ;
- **La transition écologique et numérique dans les transports et les ports :**
avec Saïd Ahamada (Bouches-du-Rhône, Finances),
Eric Bothorel (Côtes-d'Armor, Affaires économiques)
et Liliana Tanguy (Finistère, Affaires étrangères) ;
- **Le développement des énergies marines renouvelables :**
avec Sandrine Josso (Loire-Atlantique, Développement durable),
Stéphanie Kerbarh (Seine-Maritime, Développement durable)
et Frédérique Tuffnell (Charente-Maritime, Développement durable) ;
- **La pêche et l'aquaculture :**
avec Stéphane Claireaux (Saint-Pierre-et-Miquelon,
Affaires culturelles et de l'éducation),
Hervé Pellois (Morbihan, Finances)
et Jean-Pierre Pont (Pas-de-Calais, Lois) ;
- **La recherche océanographique et l'innovation maritime :**
avec Yannick Hauray (Loire-Atlantique, Développement durable),
Sereine Mauborgne (Var, Défense nationale)
et Sonia Krimi (Manche, Affaires étrangères) ;
- **L'attractivité des métiers de la mer :**
avec Christophe Euzet (Hérault, Lois) ;
- **La filière nautique française :**
avec Annaïg Le Meur (Finistère, Affaires économiques).

Ces 7 groupes sont les interlocuteurs privilégiés des acteurs publics et privés du domaine maritime. Dès maintenant, plusieurs chantiers sont ouverts : le « paquet maritime » dans le cadre de la loi d'orientation des mobilités (LOM) et « les aspects fiscaux maritimes » dans le cadre du Projet de loi de finances 2019. ■

Les femmes à la conquête des océans

C'est avec un grand plaisir que j'ai participé, le 8 juin, à l'événement « **Les Elles de l'Océan** » organisé, à l'Assemblée Nationale et un peu partout sur le littoral de l'hexagone et des Outre-mer, par le Cluster Maritime Français, l'Association Elles Bougent et le CNRS. Cette journée était placée sous le haut patronage de François de Rugy, Président de l'Assemblée nationale avec le soutien du Ministère de la transition écologique et solidaire, le Ministère des Outre-mer, le Secrétariat d'état chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, le Secrétariat général de la mer et la Marine nationale.

L'évènement visait à valoriser le rôle des femmes dans le monde maritime, en faisant intervenir des femmes emblématiques qui ont une vision des océans, une connaissance du monde marin et maritime et leurs enjeux. Des témoignages de femmes en actions, qu'elles soient femmes de terrain, de direction ou de commandement ont été présentés à cette occasion.

Le Bassin d'Arcachon était représenté par Catherine Roux, ostréicultrice du Cap-Ferret. Cela a été pour moi une grande fierté de mettre à l'honneur une femme investie dans une profession qui mérite toute notre attention.

J'ai souhaité lors de mon intervention m'adresser en priorité aux jeunes filles de notre pays : « Soyez volontaires et partez à la conquête des océans. Sachez que vous pouvez compter sur mon soutien car je veux être engagée avec vous dans cette grande aventure ». ■



Le travail des députés en commission



Les députés auditionnent des membres du Gouvernement, des représentants d'organismes (ONG, services de l'Etat,...), d'experts en lien avec leurs domaines de compétence, dans le cadre de leur commission. Voici quelques exemples d'auditions qui permettent de contrôler l'action du Gouvernement, l'application des lois et de nourrir la réflexion des parlementaires dans leur travail législatif...

La Commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire a auditionné :

17 janvier 2018 : Philippe Martin, président du conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité, et Christophe Aubel, secrétaire général.

7 février 2018 : Guillaume Pepy, président du directoire de la SNCF et Patrick Jeantet, président de SNCF Réseau.

7 mars 2018 : Arnaud Leroy, proposé à la fonction de président du conseil d'administration de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

11 avril 2018 : Thierry Dallard, proposé à la fonction de président du directoire de la Société du Grand Paris

21 mars 2018 : Elisabeth Borne, ministre des Transports, sur le rapport d'application de la loi pour l'économie bleue

16 mai 2018 : Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, sur la feuille de route pour l'économie circulaire.

La Délégation aux Droits des femmes et à l'Égalité des chances entre les hommes et les femmes a auditionné :

18 janvier 2018 : Audition de psychiatres spécialisés en psychotraumatologie et victimologie.

31 janvier 2018 : Flavie Flament, animatrice de télévision et de radio, auteure de l'ouvrage La Consolation.

7 février 2018 : Perrine Millet, gynécologue obstétricienne, sur les maltraitements rencontrés en gynécologie obstétrique.

14 février 2018 : Violaine Guérin, présidente de l'association « Stop aux violences sexuelles » (SVS).

17 avril 2018 : Marlène Schiappa, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, sur le projet de loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

9 mai 2018 : Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, dans le cadre du rapport d'information sur les femmes et les sciences.

29 mai 2018 : Murielle Pénicaud, ministre du Travail, dans le cadre de la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel. ■



14 QUESTIONS ÉCRITES ADRESSEES AU GOUVERNEMENT DEPUIS LE MOIS DE JANVIER 2018

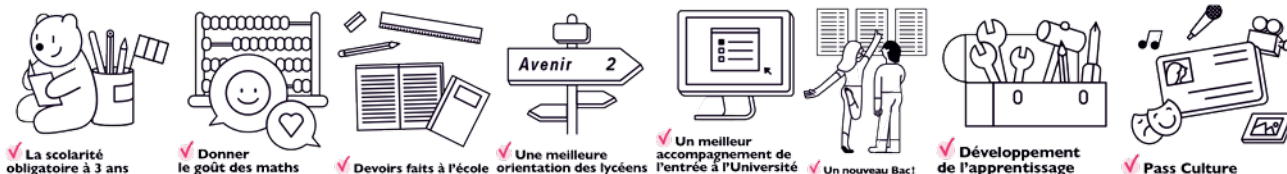
- **23 Janvier**
La carrière des contractuels engagés en CDI au sein de la fonction publique (Ministère de l'Action et comptes publics)
- **23 Janvier**
La réglementation sur l'usage des peintures antifouling (Ministère de la Transition écologique et solidaire)
- **30 Janvier**
Le soutien à la mise en œuvre du « plan solaire » d'EDF (Ministère de la Transition écologique et solidaire)
- **20 Février**
Le soutien au développement des groupements d'employeurs (Ministère du Travail)
- **13 Mars**
Le cyberharcèlement des femmes (Secrétariat d'Etat chargé de l'Égalité femmes-hommes)
- **13 Mars**
L'image dégradante de la femme dans la publicité (Ministère de la Culture)
- **13 Mars**
La mise en scène des féminicides à la télévision (Secrétariat d'Etat chargé de l'Égalité femmes-hommes)
- **13 Mars**
Les inégalités de retraite entre les femmes et les hommes (Ministère des Solidarités et de la Santé)
- **13 Mars**
Les inégalités d'accès aux soins des femmes (Ministère des Solidarités et de la Santé)
- **20 Mars**
Les difficultés de recrutement dans les filières maritimes (Ministère du Travail)
- **27 Mars**
La vente aux enchères en ligne des navires de plaisance (Ministère de la Justice)
- **10 Avril**
Les maîtres-nageurs sauveteurs CRS (Ministère de l'Intérieur)
- **24 Avril**
Les difficultés économiques de l'Office national des forêts (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation)
- **8 Mai**
L'éducation physique et sportive (Ministère de l'Éducation nationale)

Retrouvez le contenu de ces questions et les réponses publiées au Journal Officiel sur le site internet de l'Assemblée nationale, à la rubrique « Documents parlementaires »



Un an au service des Français.

Corriger les inégalités sociales à la racine



✓ La scolarité obligatoire à 3 ans

✓ Donner le goût des maths

✓ Devoirs faits à l'école

✓ Une meilleure orientation des lycéens

✓ Un meilleur accompagnement de l'entrée à l'Université

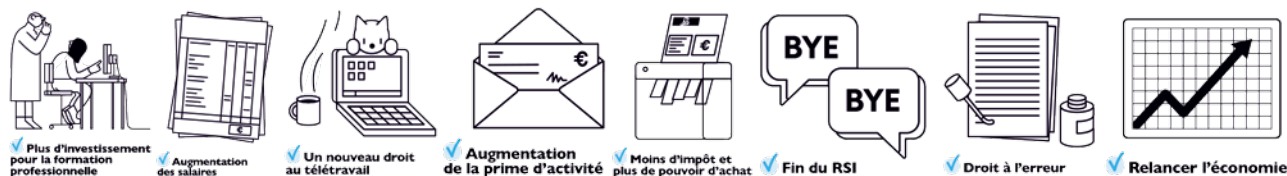
✓ Un nouveau Bac

✓ Développement de l'apprentissage

✓ Pass Culture

L'école est notre meilleur rempart pour lutter contre les inégalités sociales à la racine et pour protéger les plus fragiles : une école où chacun maîtrisera les savoirs fondamentaux à la sortie et pourra bénéficier de la liberté de construire son projet académique et professionnel.

Construire une économie forte qui revalorise le travail



✓ Plus d'investissement pour la formation professionnelle

✓ Augmentation des salaires

✓ Un nouveau droit au télétravail

✓ Augmentation de la prime d'activité

✓ Moins d'impôt et plus de pouvoir d'achat

✓ Fin du RSI

✓ Droit à l'erreur

✓ Relancer l'économie

Pour que chaque Français puisse trouver un emploi et bien en vivre, la 1^o priorité est de construire une économie solide qui crée davantage d'emplois. Améliorer les conditions économiques du pays, récompenser l'investissement et la prise de risque, faciliter le quotidien des petites et moyennes entreprises, c'est faire du travail le meilleur moteur du pouvoir d'achat.

Combattre le sentiment d'insécurité au quotidien



✓ Plus de moyens

✓ Punir le harcèlement de rue

✓ Lutte contre le terrorisme

La sécurité est la première de nos libertés. La puissance de l'Etat doit être au service de la protection de tous, partout sur le territoire, sans relâche, dans les transports, dans les quartiers et face aux nouvelles menaces, pour que chacun puisse vivre sans peur.

Garantir à tous les Français un égal accès aux soins



✓ 11 vaccins obligatoires

✓ 100% pris en charge

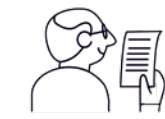
✓ Plus de prévention

✓ Lutter contre les déserts médicaux

Face à la prévention insuffisante, les conditions de travail à l'hôpital trop souvent difficiles, nous améliorons l'accès aux soins, nous renforçons la présence des médecins sur le territoire, nous lançons un recours accru à la vaccination des enfants et nous luttons de manière ambitieuse contre le tabagisme.

53 MESURES CLES

Faire plus pour ceux qui en ont besoin



✓ Augmentation des petites retraites



✓ Augmentation de l'Allocation Adulte Handicapé



✓ Accès au réseau téléphonique et internet pour tous



✓ Dynamiser les centres villes

Nous nous battons pour que le quotidien des Français change par l'obtention de droits réels.

Les habitants des territoires en difficulté, les 9 millions de Français pauvres, les mères célibataires, nombre de personnes âgées et les personnes en situation de handicap bénéficient d'actions adaptées. C'est un impératif d'égalité et d'efficacité.

Protéger notre avenir



✓ Réduire l'usage des pesticides



✓ Aide à l'agriculture Bio

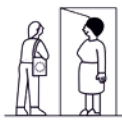


✓ Fin de l'exploitation des énergies fossiles

✓ Développement des énergies renouvelables

Nous connaissons les conséquences sur notre santé et notre climat des dégâts que nous faisons collectivement à notre planète. La question de notre système de croissance est posée. Nous investissons donc pour être plus sobres en consommation d'énergie, rendre notre production plus verte, évoluer notre modèle agricole au bénéfice d'un accroissement de la production biologique.

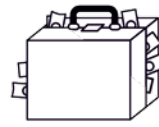
Reconstruire une Europe qui protège face au reste du monde



✓ Construction d'un nouveau projet européen avec les citoyens



✓ Protection des données personnelles



✓ Lutter contre l'évasion fiscale



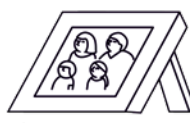
✓ Encadrement du travail détaché

L'Europe est un projet commun que la France porte depuis 6 décennies. Elle connaît des dysfonctionnements. C'est pourquoi nous voulons construire une nouvelle souveraineté européenne et créer une nouvelle démocratie européenne.

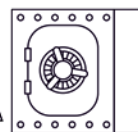
Une représentation politique plus responsable et plus efficace



✓ Fin du régime spécial de retraite des députés



✓ Interdiction des emplois familiaux



✓ Une gestion sérieuse des finances publiques

Nous nous engageons à un renouvellement des pratiques, une transparence accrue et de nouvelles obligations, un développement de la participation des citoyens et l'organisation régulière de consultations citoyennes pour associer les citoyens à l'élaboration des grandes réformes.

Egalité femmes-hommes dans le milieu professionnel : rien n'est acquis

A l'invitation du club d'entreprises CACBN, j'ai participé le mardi 16 janvier à une table-ronde sur l'égalité au travail entre les femmes et les hommes, organisée dans le cadre du Trophée PASSNORD à Marcheprime. Cet enjeu a été défini par le Gouvernement comme l'une des priorités du quinquennat, selon les trois axes suivants :

- favoriser la mixité au travail
- réduire la différence des salaires
- protéger les femmes au travail

Des améliorations ont été observées en faveur de l'égalité femmes-hommes dans le milieu professionnel en France. Mais le chemin reste long. Rien n'est acquis. Il est temps de mettre un sérieux coup d'accélérateur et de concrétiser le travail engagé, notamment législatif. Les comportements et les pratiques doivent évoluer ! L'engagement de chacun, acteurs publics et privés, est indispensable. Nous devons travailler de concert et poursuivre la mobilisation sans relâche ! ■



Aux côtés des lauréats des Trophées des entreprises, de Brigitte Perrad, Présidente de CACBN, et des élus du territoire.



26 janvier 2018 :
Cérémonie de dénomination du Lycée Simone Veil – Nord Bassin d'Andernos-les-Bains aux côtés d'Alain Rousset, Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Jean-Yves Rosazza, Maire d'Andernos, Suzanne Thillay, Proviseure du Lycée, Dominique Malroux, Directeur académique adjoint.

26 janvier 2018 :
Inauguration du Pôle d'échanges intermodaux de Marcheprime aux côtés d'Alain Rousset, Président du Conseil régional, de Bruno Lafon, Président de la COBAN, de Serge Baudy, Maire de Marcheprime et des élus de la COBAN



27 janvier 2018 :
Cérémonie de vœux à la population



9 février 2018 :
Rencontre avec des élèves du Lycée Condorcet à Arcachon et leur professeur Christine Seguin

Tour de France de l'égalité : Marlène Schiappa, Secrétaire d'Etat à l'Égalité entre les femmes et les hommes, sur le Bassin d'Arcachon

Dans le cadre du Tour de France de l'Égalité qui s'est déroulé jusqu'au 8 mars, j'ai eu le plaisir d'accueillir le 19 février dernier Marlène Schiappa, afin d'évoquer les dispositifs d'accueil des femmes victimes de violence. La Secrétaire d'État a ainsi rencontré, lors d'une réunion de travail organisée en Sous-Préfecture, les associations Femmes Solidaires et Solidarité Femmes Bassin, ainsi que les services locaux de la police et de la gendarmerie. Ensemble, nous avons évoqué la réalité vécue par les femmes victimes de violence sur le Bassin d'Arcachon. Les acteurs présents ont également fait part à la Ministre de leurs recommandations pour améliorer les conditions de la prise en charge des victimes.

A l'occasion de cette visite, j'ai souhaité honorer, par leurs engagements, les premiers Talents de l'Égalité du Bassin d'Arcachon, en remettant la médaille de l'Assemblée nationale aux personnalités du Bassin qui portent haut les couleurs de l'égalité sur notre territoire et qui se mobilisent pour lutter sans relâche contre les inégalités.

Convaincue de l'importance de valoriser dans notre société des modèles inspirants, Marlène Schiappa a annoncé, à l'occasion de la clôture du Tour de France de l'Égalité, que cette démarche serait reprise par le Gouvernement pour distinguer les Talents de l'Égalité au niveau national. ■



Aux côtés de la Secrétaire d'État Marlène Schiappa et des Talents de l'Égalité du Bassin d'Arcachon. De gauche à droite : Julie Guyard, Professeur, et ses élèves pour le Lycée de la Mer de Gujan-Mestras, Catherine Roux, Ostréicultrice, Ana Sanchez Ortis, jeune auteure, Joseph Mercier, Présidente de Solidarité Femmes Bassin, Françoise Coineau, Présidente de Femmes Solidaires et Jean-Jacques Eroles, Maire de La Teste-de-Buch.



26 février 2018 :
Visite du port d'Arcachon
et de la criée,
avec Yves Herszfeld,
Directeur



1^{er} mars 2018 :
Visite des installations
du Grand Port Maritime
de Bordeaux
avec Dominique David,
députée de la Gironde
et Christophe Masson,
Directeur général
et Président du Directoire



2 mars 2018 :
Visite du Pôle emploi
de La Teste de Buch
avec Géraldine Dupin,
Directrice,
Corinne Billau,
Directrice territoriale
et Françoise Lamote,
Directrice adjointe



9 mars 2018 :
Visite de la Source
des Abatilles à Arcachon
avec Hervé Maudet,
Directeur général



9 mars 2018 :
Table ronde sur l'impact
des antifouling
dans les eaux du bassin,
à la Station Marine
d'Arcachon, avec les
scientifiques de
l'Université de Bordeaux,
des associations
du Bassin d'Arcachon,
des industriels
et représentants
du nautisme

Réformer l'apprentissage

L'apprentissage est un formidable tremplin vers l'emploi !
70% des apprentis trouvent un emploi dans les sept mois
qui suivent leur formation.



D'ailleurs, 1,3 million de jeunes dans notre pays ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude.

Derrière cette donnée, se cache pourtant une faiblesse : en France, seuls 7% des jeunes, soit environ 410 000 des 16 à 25 ans, effectuent un apprentissage. Alors que ce pourcentage est en moyenne de 15% dans les pays européens où le taux de chômage des jeunes est bas.

Par ailleurs, 1,3 million de jeunes dans notre pays ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude.

La situation n'est donc pas satisfaisante à plusieurs titres :

- l'apprentissage est une filière peu reconnue à sa juste valeur
- son financement est complexe et peu efficace
- sa gestion est éloignée du monde de l'entreprise
- son cadre contractuel et financier est trop rigide

Le Gouvernement a décidé, en associant l'ensemble des acteurs concernés, d'engager une réforme pour transformer l'apprentissage, pour en faciliter l'accès et l'organisation, pour rendre cette voie plus attractive, pour créer un système simple et souple qui soit adapté aux jeunes et aux entreprises.

Quatre objectifs sont poursuivis :

- valoriser l'apprentissage et rendre cette voie plus attractive
- protéger les apprentis et leur statut
- améliorer la formation déployée dans les entreprises
- simplifier la vie des entreprises

Au mois de mars, j'ai souhaité vous donner la parole et vous proposer d'échanger sur les premières mesures relatives à cette réforme.

Au cours de cette soirée, j'ai pu recueillir les impressions des participants et des professionnels, les aspects jugés positifs, mais également les points de vigilance et les attentes de chacun. Ces contributions et recommandations, très riches, serviront à nourrir la réflexion des députés en vue de l'examen de la réforme prévu dans quelques semaines. ■



Marie-Hélène Des Esgaulx,
Maire de Gujan-Mestras,
Présidente de la COBAS
accueille les participants dans
la salle des Fêtes de la commune
et ouvre la soirée

Le groupe de travail littoral en déplacement à Arcachon

Depuis le mois d'octobre 2017, j'anime à l'Assemblée nationale un groupe de travail spécialisé sur les questions liées au littoral. Une trentaine de députés participent à cette instance.



Plusieurs grandes thématiques guident notre action. Bien évidemment, le phénomène du recul du trait de côte a largement animé nos débats, mais nous avons également engagé des travaux sur quatre autres thématiques, à savoir :

- l'aménagement et l'urbanisme durable
- le tourisme soutenable
- la préservation des milieux naturels sensibles
- la biodiversité et la qualité des eaux

Afin d'appréhender les multiples facettes du littoral français - côtes sableuses ou rocheuses, espaces naturels ou aménagés par l'homme - ses spécificités et les problématiques propres à chaque territoire, les parlementaires de notre groupe Littoral ont très vite affirmé leur volonté de se rendre régulièrement sur le terrain. Dans le cadre d'auditions délocalisées, nous souhaitons en effet observer et apprécier au plus près les réalités locales et, rencontrer les acteurs - professionnels, institutionnels, associatifs, usagers - attachés au développement durable et à la préservation de ces espaces littoraux.

Vendredi 2 février 2018, à mon invitation, une première délégation composée des députés Monica Michel (Bouches-du-Rhône), Stéphane Buchou (Vendée) et Benoît Simian (Gironde) s'est rendue sur le Bassin d'Arcachon. A cette occasion, nous avons auditionné, au sein des locaux de la Station Marine d'Arcachon, sept institutions locales et régionales : Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon par la voix de son Président François Deluga, Etablissement foncier de Nouvelle-Aquitaine, GIP Littoral Aquitain, Conservatoire du littoral, Observatoire de la Côte Aquitaine, Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon, UMR EPOC du CNRS et de l'Université de Bordeaux. ■



9 mars 2018 :
Clôture de la première édition de la Semaine des Femmes à Biganos, en présence de la Sénatrice Laurence Harribey



10 mars 2018 :
Inauguration du Forum Femmes Créatives 2018 organisé à La Teste de Buch à l'initiative de l'association Femmes Solidaires



23 mars 2018 :
Visite des Chantiers Dubourdieu à Gujan-Mestras avec son propriétaire Emmanuel Martin, également président de l'Union des Professionnels de Nautisme du Bassin d'Arcachon



23 mars 2018 :
Inauguration de la nouvelle piste d'entraînement en sable de l'hippodrome du Béquet à La Teste de Buch, en présence notamment de Jean-Marie Plassan, Président de la Société des Courses de La Teste et de Jean-Jacques Eroles, Maire de la commune



12 avril 2018 :
Rencontre avec Jean-Charles Krompholtz, Président de MaxiCoffee



13 avril 2018 :
Visite du Groupe Gaume situé au Pyla, avec Louis Gaume, Président du directoire du Groupe Gaume



14 avril 2018 :
Visite de l'édition 2018 du Salon Nautique d'Arcachon

26 avril 2018 :
Edition 2018 du DuoDay, avec Bruno Gouaichault, Champion de France de para surf adapté 2017, et Carol Combecave, Présidente de l'association M en Rouge





5 mai 2018 :
Echange amical
avec Jean-Louis Debré, ancien
Président du Conseil constitutionnel
et de l'Assemblée nationale
lors de la Plage aux Écrivains
à Arcachon

8 mai 2018 :
Cérémonie du 73^{ème}
anniversaire de la victoire
du 8 mai 1945 à Arcachon,
aux côtés du Sous-Préfet,
François Beyries
et de Françoise Lassarade,
Sénatrice de la Gironde



17 mai 2018 :
Visite du Salon de l'Agriculture
de la Foire internationale
de Bordeaux et rencontre avec
les acteurs de la filière coopérative
de Nouvelle-Aquitaine.
Ici avec Denis Baro, Président de
Coop de France Nouvelle-Aquitaine

17 mai 2018 :
Salon de l'Agriculture de la
Foire internationale de Bordeaux.
Sur le stand de Pavillon France
avec Céline Laffitte du Comité
des Pêches Maritimes et
Élevages Marins de la Gironde



18 mai 2018 :
Entretien avec François Coux,
Directeur académique des
services de l'éducation
nationale de la Gironde

24 mai 2018 :
Réunion-Débat sur l'Europe, avec
Jean-Marie Cavada, Député européen,
Olivier Costa, Politologue
et Véronique Rocchi, Animatrice
du Comité en Marche du Pyla



26 avril 2018 :
Visite des centrales photovoltaïques d'Électricité du Soleil du
Bassin à Caudos (Mios) avec Yves Jacquin Depeyre, Président

Avec les bénévoles du Comité d'Entraide de Lège-Cap-Ferret

Je me suis rendue, le jeudi 24 mai, auprès de l'équipe de bénévoles du Comité d'Entraide de Lège-Cap-Ferret et de son Président Bruno Blanchy.



Aux côtés des bénévoles de l'association
et de Bruno Blanchy son président

Cette association loi 1901 existe depuis 1971. Reconnue d'intérêt général, elle vient en aide aux habitants de la commune de Lège-Cap-Ferret qui connaissent des difficultés.

J'ai visité les deux établissements mis à la disposition de l'association par la commune, ouverts à tous, dans lesquels sont vendus des meubles et objets divers (au bric-à-brac) et des vêtements (au vestiaire) apportés par des particuliers.

Le produit des ventes de l'association et les dons récoltés permettent, en lien avec le Centre communal d'action sociale, d'apporter une aide financière aux personnes qui en ont le plus besoin. Ce soutien prend des formes multiples : paiement des dettes auprès des organismes, distribution de bons alimentaires, aides au logement pour des étudiants, bons énergie...

Au-delà de la dimension solidaire et sociale, en donnant une deuxième vie aux objets, l'action du Comité d'Entraide s'inscrit pleinement dans une démarche éco-citoyenne.

J'avais à cœur de venir à la rencontre des bénévoles du Comité d'Entraide, tant pour saluer leur engagement et leur mobilisation que pour valoriser l'activité et l'action précieuses de l'association. ■

Entretien avec votre députée

**Cela fait précisément un an que vous avez été élue.
Comment qualifieriez-vous cette première année de mandat ?**

Encourageante, car nous avons déjà fait avancer notre pays sur la voie des réformes. Néanmoins, je mesure tous les jours le chemin qui reste à accomplir pour améliorer la vie quotidienne des Françaises et des Français. En toute objectivité, il y a un an, la santé sociale, économique et environnementale de notre pays était fragile. C'est pourquoi notre devoir est de poursuivre les grandes transformations indispensables à l'amélioration de notre société et aux conditions de vie de l'ensemble de nos concitoyens.

Doutez-vous parfois de votre capacité à réussir ?

Il est difficile sur une période aussi courte d'obtenir des résultats définitifs sur des enjeux aussi complexes que le retour au plein emploi, le partage équitable des richesses créées par la croissance économique, la mise en œuvre d'une égalité des chances réelles à l'école ou bien la sauvegarde des ressources naturelles. Il est toujours possible de faire mieux, mais ce qui est certain c'est que nous ne pouvons pas faire plus vite. Nous enchaînons à l'Assemblée Nationale les séances de jour et de nuit y compris le samedi et le dimanche. Nous mettons chaque jour, avec le Président de la République et le Gouvernement, toute notre énergie pour que chacune et chacun retrouvent dans les mesures adoptées les raisons d'espérer à nouveau. Bien sûr, il m'arrive de douter. Douter, c'est réfléchir pour mieux agir ; se poser les bonnes questions pour ne pas tomber dans le piège tendu par les réponses simplistes. Il s'agit d'une réaction légitime compte tenu de la responsabilité qui repose sur les épaules de notre majorité.

Quels sont les sujets que vous avez suivis récemment ?

Dans le cadre de la loi portant Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN), je suis intervenue à plusieurs reprises dans l'hémicycle pour rappeler à Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des Territoires l'attachement d'une très large majorité des Français au respect de la loi Littoral. Mes interventions ont favorisé le retrait d'amendements qui risquaient d'accroître la densification de l'urbanisation sur des territoires fragiles et exposés au changement climatique.

De même, dans le cadre de la loi de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, j'ai attiré l'attention de Nicole Beloubet, Garde des Sceaux, sur l'insuffisance de l'application du dispositif de suivi socio-judiciaire. Cette mesure doit permettre de lutter contre les récidives. J'interviendrai à nouveau à l'automne sur ce sujet dans le cadre du Projet de loi de finances 2019 pour trouver les financements nécessaires.

Comment envisagez-vous votre travail dans les mois à venir ?

Faire des lois, les voter est la première mission des parlementaires. Nous continuerons à réformer de nombreux secteurs : la justice, la santé, la formation, les institutions et bien d'autres encore. En parallèle, il est important que nous contrôlions et que nous évaluions les lois votées. Sur la circonscription, je poursuivrai les rencontres avec les élus, les chefs d'entreprises, les commerçants, les artisans, les responsables d'associations. Ces échanges nourrissent mes réflexions et enrichissent le débat national. Je suis également convaincue de l'intérêt des ateliers citoyens comme ceux déjà organisés sur les mobilités et l'apprentissage.

« Faites l'Europe »

**En septembre, venez débattre
et proposer votre vision de l'Europe !**

Dans le cadre de la consultation citoyenne organisée à travers toute l'Union européenne, je vous donne rendez-vous pour une journée citoyenne consacrée à l'Union Européenne

Plus d'informations dans les prochaines semaines
et par téléphone au 05 57 72 23 11

LES TEMPS FORTS DES PROCHAINES SEMAINES

- Cérémonie de remise du label Forêt d'Exception aux forêts domaniales du Bassin d'Arcachon, le 15 juin.
- Inauguration de la semaine-anniversaire pour les 90 ans de l'usine Smurfit Kappa Cellulose du Pin de Facture-Biganos, le 15 juin.
- Journée de rencontres avec les entreprises du maritime du Bassin d'Arcachon, le 22 juin.
- Rencontre avec la station des Sauveteurs en mer d'Arcachon à l'occasion de la Journée Nationale du Sauvetage en Mer, le 23 juin.
- Visite des centres d'incendie et de secours de la circonscription, le 25 juin.
- Cérémonie d'entrée de Simone et Antoine Veil au Panthéon le 1^{er} juillet.
- Visite sur la Base Aérienne 120 de Cazaux avec Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées, le 6 juillet.
- Journée de visites en circonscription consacrée à la thématique de la forêt, le 12 juillet.
- Examen de la réforme constitutionnelle et institutionnelle, juillet 2018.
- Remise au Gouvernement d'un rapport sur la séniorité des femmes, automne 2018.
- Discussion de la proposition de loi visant à répondre aux situations d'urgence provoquées par le recul du trait de côte et à proposer des dispositifs d'aménagement adaptés aux zones concernées, automne 2018.



L'équipe parlementaire autour de Sophie Panonacle.

De droite à gauche : Marie Pajot (collaboratrice sur la circonscription), Vivien Deloge (collaborateur à l'Assemblée nationale), Nicolas Berthozat (suppléant), Adrien Bertrand (collaborateur sur la circonscription).

CONTACTS

Permanence parlementaire

14 boulevard du Général Leclerc
33120 ARCACHON
Tél. : 05 57 72 23 11

permanence@sophie-panonacle.fr

Assemblée nationale

126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP
01 40 63 93 03

sophie.panonacle@assemblee-nationale.fr

Retrouvez toute l'actualité de Sophie Panonacle sur son site internet et les réseaux sociaux :

www.sophie-panonacle.fr



@SoPanonacle